

**TONNA ELECTRONIQUE**  
**Société anonyme au capital de 7.196.432 euros**  
**Siège social : 36, avenue Hoche 51100 REIMS**  
**324 165 521 R.C.S. REIMS**  
**Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)**

Par jugement en date du 16 février 2018, le Tribunal de Commerce de Reims avait fixé la date limite de dépôt des offres de reprise dans la procédure de liquidation judiciaire de la société TONNA ELECTRONIQUE au 5 mars 2018.

Par 5 jugements en date du 26 février 2018, le Tribunal de commerce de Reims a reporté au 5 mars 2018, la date limite de dépôt des offres initialement fixée par les administrateurs judiciaires dans les procédures de redressement judiciaire des sociétés FINANCIERE PONTOISE (1), FINANCIERE TONNA (2), PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES (3), ELAP (3) et ANTENNES FT (3).

Une offre de reprise déposée dans le cadre de l'article L.642-1 du Code de commerce a été déposée le 5 mars 2018 auprès des administrateurs judiciaires. Elle porte sur les actifs des six sociétés composant le groupe.

Conformément aux dispositions de l'article L.642-2 IV du Code de Commerce, l'offre de reprise est déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Reims où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Le tribunal de commerce de Reims procédera à son examen le 28 mars 2018.

- (1) Holding de tête de contrôle de la société TONNA ELECTRONIQUE détenant 68,59 % du capital de la société FINANCIERE TONNA
- (2) Holding de contrôle de la société TONNA ELECTRONIQUE (64,21 % du capital)
- (3) Filiales de la société FINANCIERE PONTOISE et sœurs de la société TONNA ELECTRONIQUE

**Votre contact : Monsieur Patrice PETIT – Directeur Général Délégué – S/C v.travert@tonna.com**  
**– Tél. 03 26 05 28 51**